

PROVINCE DE LIEGE

Arrondissement de LIEGE

Commune de Dalhem

Enquête publique

relative à l'adoption du calendrier, du programme de travail et des enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration du 4^e cycle des plans de gestion par district hydrographique (2028-2033).

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive Européenne (2000/60/CE) relative à la gestion intégrée de l'eau, les propositions de calendrier et de programme de travail ainsi que les enjeux majeurs (« questions importantes » en matière de gestion de l'eau) du quatrième cycle de Plans de gestion, à la demande du Gouvernement wallon, sont soumis à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
2 décembre 2024	2 décembre 2024	Administration communale de Dalhem, Rue de Maestricht, 7 à 4607 Dalhem, Service Environnement Les mardis et jeudis Jusqu'au 2 juin 2025 inclus	Julia.vogts@commune-dalhem.be 04/374.74.38

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, les mardis et jeudis pendant les heures de service.

Les documents sont également consultables sur le site Internet du SPW eau.wallonie.be.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne sur le site internet, par mail ou par courrier et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPWARNE :

Calendrier, programme de travail et enjeux majeurs en matière de gestion de l'eau. 4^{ème} cycle de Plans de Gestion par district hydrographique 2028-2033
Via courriel : eau@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface, Du SPW ARNE Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

Dalhem, le 28/11/2024.

La Directrice Générale

J. LEBEAU

Par le Collège,

La Bourgmestre,

A. POLMANS

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces documents sont soumis à enquête publique en vertu de l'article D 26 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau.